



OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

8.6 - Schéma d'accueil du public

Syndicat mixte Eden62

mise à jour: 04/05/2015

Sujets traités/De quoi s'agit-il? Cocher les cases concernées

□ Evaluation	□ Diagnostic	
□ Protection	☐ Etat de conservation, hiérarchisation des enjeux	
☐ Réglementation	□ Programme opérationnel	
☑ Gouvernance	□ Responsabilité	
☐ SIG ☐ Bases de données	□ Suivis	
☐ Animation	□ Gestion	
☐ Autres approches d'élaboration du PG	☐ Communication/sensibilisation	
☐ Milieux concerné(s) (le cas échéant) : /	☐ Recherche	
	□ Milieu marin	

- Contexte et historique de la démarche
- Constats partagés
- Problématiques/enjeux
- Objectifs
- Gouvernance
- Description détaillée
- <u>Intérêts</u>
- Facteurs de réussite
- Evaluation et suivi
- Coûts et financements
- <u>Bilan</u>
- Perspectives

Contexte et historique de la démarche

Les tous premiers schéma d'accueil sont plutôt anciens et datent de la fin des années 80. A l'époque, appelés "plans d'interprétation", ils abordent les questions de l'accueil du public, de la signalétique et de l'interprétation (e.g. : RNN Baie de Canche).

Une nouvelle version est lancée en 2008 avec la récupération en gestion du site minier du 9/9bis, sur lequel l'accueil du public est totalement à revoir. Un schéma d'accueil est réalisé, avant le plan de gestion, et est construit de manière classique avec une partie diagnostic, la définition d'objectifs et la déclinaison des opérations à mener. Ce modèle sera ensuite repris sur le site minier du Pays à Part.

Constats partagés

- La reprise en gestion de sites en déshérence (exemple des terrils dans le bassin minier lensois) oblige à lancer un schéma d'accueil, parfois même avant le plan de gestion.
- L'évolution des connaissances peut obliger à réorganiser l'accueil du public.

Problématiques/enjeux

- Comment accueillir le public tout en conservant le patrimoine ?
- Comment assurer un accueil du public de qualité ?
- Comment prendre en compte le contexte socio-économique dans le schéma d'accueil ?

Objectifs

• Poser un diagnostic précis des aménagements existants et de la place du site dans son environnement proche.

- Identifier la compatibilité entre les enjeux de conservation et d'accueil du public.
- Définir des objectifs.
- Planifier les opérations afin d'améliorer l'accueil du public. Ces opérations pourront être reprises dans le futur plan de gestion dans le cas de la reprise d'un site en gestion.

Gouvernance

✓ Animation

- L'animation se fait sous forme de groupe de travail composé de représentant des communes concernées par l'ENS, des intercommunalités et éventuellement des CPIE.
- dans le cadre des RNN, le comité de gestion est sollicité et peut être proposé la création d'un groupe de travail local.
 - ✓ Partenaires du programme

PARTENAIRES TECHNIQUES	PARTENAIRES FINANCIERS
 Communes Intercommunalités CPIE CdL Comité de gestion 	 CG 62 FEDER Etat (RN) Fondations, mécènes

Description détaillée

Le schéma d'accueil aborde notamment les points suivants (exemple du schéma d'accueil du 9/9bis) :

- I. Approche descriptive du site
 - Description générale du site ;
 - Intérêts écologiques ;
 - Aspects fonciers ;
 - Gestion envisagée ou en cours ;
 - Accueil du public actuel :
- II. Objectifs du schéma d'accueil
 - Propositions d'aménagements
 - Boucles de sentier et parking d'accueil
- III. Dossier technique des aménagements et de la signalétique
- IV. Communication autour du projet

Le schéma d'accueil doit assurer la préservation du patrimoine, se baser sur des critères de qualité et organiser l'accueil du public sur l'espace naturel.

Intérêts

N/A

Facteurs de réussite

- Réduction des impacts sur les milieux naturels (piétinement, dérangements, ...).
- Meilleure fréquentation des sites.
- Satisfaction des usagers / partenaires, élus.
- Appropriation du site et des aménagements par le public.

Evaluation et suivi

Les suivis naturalistes peuvent attester du maintien ou de l'amélioration de la biodiversité du site. Des études de fréquentation peuvent rendre compte de la satisfaction des usagers.

Coûts et financements

PROJET	соûт	FINANCEURS	HAUTEUR DU FINANCEMENT
9/9bis	>160 000 € (travaux compris)	ÉtatEurope	
Terrils du Pays à Part RNN Platier d'Oye	>374 000 €	CDLCG62Eden62	

Bilan

POINTS FORTS	LIMITES
✓ Facilite la recherche d'adhésion des partenaires	x La question des dégradations reste difficile parfois à résoudre
 ✓ Acceptation par le public ✓ Aménagements plus réalistes et intégrés 	x Manque parfois de cohérence et de coordination entre les aménagements et l'interprétation (2 services différents dans le syndicat mixte).

Perspectives

Les futurs schémas d'accueil d'Eden62 doivent mieux intégrer le développement de l'interprétation des sites.

Les critères paysagers sont également à mieux à prendre en compte.

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB